



Neuchâtel
un cœur en ville

GASTRO-NEUCHÂTEL
Chambre cantonale de l'Hôtellerie et de la restauration



Ville de
Neuchâtel

Aux entreprises et habitants de la zone piétonne

Neuchâtel, mai 2012

Aux acteurs de la zone piétonne

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez sans doute, les soussignés se rencontrent régulièrement pour veiller à la qualité d'accueil de notre centre-ville et en particulier de sa zone piétonne. Il est question de propreté et de sécurité, d'aménagement urbain, de places de stationnement etc.

L'objet de notre courrier de ce jour est de vous sensibiliser à la problématique de la circulation de véhicules dans la zone piétonne. Trop de mouvements de véhicules de toutes sortes sont observés à toutes heures de la journée y compris en dehors des heures de livraison. Cela a pour conséquence de rendre la zone piétonne désagréable voire même parfois dangereuse pour les piétons qui justement souhaitent profiter du cadre exceptionnel du centre-ville de Neuchâtel. Ces piétons sont nos clients.

Si nous voulons utiliser notre zone piétonne comme véritable atout de promotion auprès de notre clientèle, il convient alors de la soigner au mieux et de la préserver. Vous trouverez en annexe une information qui vous est destinée. Elle rappelle les règles du jeu que nous vous remercions de bien vouloir respecter.

Les soussignés qui œuvrent tous pour l'essor du centre-ville vous remercient de votre compréhension et de votre engagement. Ils sont à votre disposition en cas de besoin.

Tout en vous souhaitant une excellente saison, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à nos salutations les meilleures.

CID,
le président,

P. Lamboley

Neuchâtel un
cœur en ville,
le président,

C. van Gessel

GastroNeuchâtel,
le président,

M. Vuillemin

Pro Neuchâtel,
le président,

P.-A. Châtelain

Direction de la
Sécurité

P. Sandoz

PS : N'hésitez pas à diffuser l'annexe auprès de vos collaborateurs et partenaires.